

[Bretagne](#)

Écologie. Profession, éleveur de mouches

6 septembre 2013 / Enora Heurtebize /



Installée à Loc-Eguiner-Saint-Thégonnec, Muscidia est la seule entreprise à élever des mouches en France. Son objectif ? Développer, à partir de ces dernières, des mini-guêpes pour lutter biologiquement contre les mouches présentes dans les élevages. Un métier pas toujours évident à assumer pour le fondateur, Stéphane Le Cun.

Un élevage de [mouches](#) ? Étrange. Surtout qu'il n'en existe qu'un seul en France. Une innovation qui mérite une petite visite. C'est dans un local de 120 m², à quelques mètres du bourg de [Loc-Eguiner-Saint-Thégonnec](#), que l'on trouve l'entreprise [Muscidia](#). À l'odeur, on est sûr de ne pas s'être trompé avec une parfumerie. « Et encore, rassure le fondateur, [Stéphane Le Cun](#), pour développer la mouche, nous n'utilisons pas de cadavres, comme c'est parfois le cas, mais uniquement de la farine végétale ».

Objectif : développer une mini-guêpe

Sept salles contiennent les différentes phases de l'évolution de la mouche. L'objectif ? Produire, via cet élevage, des chrysalides de [mouches](#), aussi appelées pupes. Avant que celles-ci ne développent une mouche, on va y introduire des larves de mini-[guêpes](#) qui vont parasiter la puce et ainsi tuer et remplacer la future mouche qui y grandissait. La puce est ensuite vendue aux éleveurs et la mini-guêpe qui va en sortir, ira parasiter à son tour les pupes de [mouches](#) et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il n'y en ait plus, ou beaucoup moins. Une méthode totalement bio et non nuisible car une fois qu'il n'y a plus de puce, les mini-[guêpes](#), inoffensives, ne peuvent plus se reproduire.

Des parasitoïdes vendus par millions

L'élevage a été créé en mai 2008 et est géré par son fondateur, [Stéphane Le Cun](#), qui a été rejoint, en mai dernier, par Antoine Le Saint, ingénieur agroalimentaire. Une entreprise qui, après deux ans de stabilisation, fonctionne assez bien. Ils vendent chaque année, partout en France, des millions de mini-[guêpes](#) sous forme de pupes de [mouches](#) contenant les parasitoïdes, aux éleveurs de volailles, chevaux, vaches, porcs... Le but étant de lutter biologiquement contre les [mouches](#) des élevages qui peuvent transmettre des maladies aux animaux et même parfois aux hommes. « Ce n'est pas plus cher qu'un traitement chimique », assure [Stéphane Le Cun](#). Soit, selon les élevages, environ 35 EUR les 100 m². « L'idéal est de débiter le traitement quand les [mouches](#) apparaissent, en avril-mai. Et de réitérer le procédé deux à quatre fois par an ». Le temps d'action est de trois semaines.

Un emploi pas toujours assumé

[Stéphane Le Cun](#) est un passionné qui a trouvé sa vocation à vingt ans, en 1986, en devenant objecteur de conscience au Jardin du Stangalard, à Brest. Sa mission était d'éradiquer les nuisibles des plantes rares en trouvant des méthodes douces et donc, en utilisant des insectes. Après un passage dans l'entreprise de production de tomates Savéol, il se lance dans l'élevage. Un emploi qu'il n'assume pas toujours : « Les gens pensent que les [mouches](#), c'est sale. Quand on me demande ce que je fais, je préfère dire que je suis juste agriculteur ».

Pour les particuliers ou éleveurs intéressés par cette méthode, l'entreprise est joignable au 02.98.78.09.86.

Lien :

<http://www.letelegramme.fr/ig/generales/regions/bretagne/ecologie-profession-eleveur-de-mouches-06-09-2013-2223854.php>